**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022**

Le conseil de l’école Bray-Saint-Aignan s’est réuni le jeudi 13 octobre 2022.

**Etaient présents** :

Madame GRESSETTE, maire de BRAY SAINT AIGNAN

Madame VALESI, adjointe aux affaires scolaires

Mesdames POURRIOT, BOULAY enseignantes à SAINT AIGNAN

Mesdames ASSELINEAU, GLORIAN, NEYROLLES, MEYER, MORET, JUNG enseignantes à BRAY

Madame MASSAS et Monsieur TRASBOT représentants des parents d’élèves de ST AIGNAN

Mesdames DANOIS, LABAILLE, BURGEVIN, PETIT et Monsieur DORE représentants des parents d’élèves de BRAY

Monsieur PERRONNET, DDEN à BRAY

Mme CHEVAL ATSEM, Mme RENAULT responsable Accueil Périscolaire

**Etaient excusés** : Madame RICHIDE inspectrice, Madame TRILLO Elisa enseignante, Monsieur GIRARD cuisinier

Sont désignés

Présidente de séance : Mme ASSELINEAU, Directrice école de Bray

Secrétaires de séance : Mesdames NEYROLLES et BURGEVIN

**1/ vote pour un seul conseil d’école Bray-Saint Aignan**

Avant le premier point, nous votons pour réunir les 2 conseils d'école de Bray et de Saint Aignan.

Accepté à l’unanimité

**Vous trouverez le procès-verbal du conseil d’école sur le site de l’école** :

http://ec-bray-en-val-bray-st-aignan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/

**2/ Installation des représentants de parents élus et présentation de l’équipe :**

|  |  |
| --- | --- |
| Ecole de Bray | Ecole de St Aignan |
| Parents élus :Madame DANOISMadame BURGEVINMadame LABAILLEMadame PETITMonsieur DORE | Parents élus :Monsieur TRASBOTMadame MASSAS |

**Résultats du scrutin**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Ecole de Bray | Ecole de St Aignan |
| Nombres d’inscrits | 169 | 73 |
| Nombre de votants | 108 | 62 |
| Nombre de votes blancs ou nuls | 16 | 8 |
| Nombre de suffrages exprimés | 92 | 54 |
| Taux de participation | 63,91 % | 84,93 % |

**Rôle des parents élus**

Mme Asselineau rappelle que la présence des parents élus est obligatoire pour la préparation du matériel de vote ainsi que pour le dépouillement de l’élection de l’année suivante (octobre 2022). Un conseil des élections pourra être élu au 3ème conseil d'école.

**3/Validation du dernier compte rendu du 23 juin 2022**

Le compte-rendu est validé à l’unanimité.

 **4/ Vote du règlement intérieur et assurances de l’élève à fournir obligatoirement :**

Le règlement intérieur est reconduit.

Madame ASSELINEAU signale que cette année, à l’école de BRAY, beaucoup d’assurances n’ont pas étaient fournies à la rentrée. La directrice a dû envoyer plusieurs mails avant de les obtenir. La même chose a été constatée à l’école de Saint Aignan.

Il est proposé de mettre la demande d’assurance sur la liste des fournitures, de demander le numéro de la police d’assurance sur la fiche de renseignements et de mettre à la rentrée, un rappel dans les cahiers en même temps que la fiche de renseignements

**5/Points sur la sécurité à l’école**

**BRAY**

**Bilan de l’exercice d’évacuation incendie du 30 septembre 2022**

3 pompiers étaient présents. Ils ont déclenché les alarmes dans les différents bâtiments. L’évacuation a été rapide (5minutes) et s’est bien déroulée.

**Bilan avec les pompiers :** Il a été constaté que la sonnerie n’est pas audible dans la cour de récréation. Une solution doit être trouvée pour remédier à ce problème. Mme ASSELINEAU doit vérifier que l’alarme s’entend dans la salle des associations de la Forge. Les élèves des classes élémentaires doivent sortirent par le portail de l’accueil périscolaire car il n’y a pas de bouton pour l’ouverture du portail de la cour (portail vert)

**Bilan PPMS Attentat Intrusion du 7 octobre 2022**.

La directrice envoie un SMS aux autres enseignantes pour les prévenir de l’exercice pendant qu’elle est avec ses élèves. Leurs téléphones étant éteints pendant la classe elles n’entendent pas l’alerte.

 Un système spécifique intrusion a été demandé à la mairie. Mme GRESSETTE regarde ce qui est proposé au salon des maires.

**SAINT AIGNAN** :

**Bilan de l’exercice d’évacuation incendie du 6 octobre**

Tout s’est bien passé, rien à signaler.

**6/ Effectifs et équipe pédagogique 2022/2023**

|  |  |
| --- | --- |
| **BRAY** | **ST AIGNAN** |
| Mme Neyrolles 12 PS/ 13 MS : 25 élèvesMmes Asselineau et Jung 7 PS/17 GS : 24 élèvesMme Glorian 16 CPMme Meyer 5 GS/ 18 CE1 : 23 élèvesMme Moret 21 CE2 | Mme Pourriot : 21CM2 Mme Boulay : 19 CM1   |
| **Total : 109 élèves** | **Total : 40 élèves** |
| **Totaux : 149 élèves** |

Deux élèves vont nous rejoindre à la rentrée des vacances d’octobre : 1 élève de PS qui ira dans la classe de Mme Neyrolles et 1 élève de PS qui ira dans la classe de Mmes Asselineau et Jung.

**7/ Bilan coop**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | BRAY  | ST AIGNAN |
| Total des charges | 11158€12 | 3625€29 |
| Total des produits | 9512€59 | 3152€85 |
| État au 31/08/2022 | 1 799€54 | 3126€28 |

**8/ Absence de l’ATSEM (formations, maladie de longue durée) : demande d’une aide ponctuelle**

Chaque matin une ATSEM va dans la classe de Mme MEYER de 10H15 à 10H45 pour faire un atelier avec les GS. Mme ASSELINEAU demande si une personne peut être présente sur le temps de récréation (10H15- 11H00) lorsqu’une des 2 ATSEM est absente ou en formation. Mme GRESSETTE répond que cela n’est pas possible, les emplois du temps du personnel communal sont complets.

**9/ rappel organisation en cas d’absence d’un enseignant**

En cas d’absence d’une enseignante un mot est mis dans les cahiers pour signaler qu’elle ne sera pas remplacée. Cela signifie que les élèves seront répartis dans les autres classes. Mme ASSELINEAU ne remplace pas une enseignante si l’absence a lieu un vendredi ( jour de sa décharge de direction).

Lorsqu’il y a des enseignantes en grève, un service minimum est mis en place par la mairie à partir du moment où il y a 25 % de grévistes.

**10/ Activités pédagogiques et projets**

**St Aignan des Gués :**

- du 16 septembre au 14octobre: natation 2 fois par semaine ; test savoir nager en sécurité ASNS

- intervenante musique les lundis: Nathalie Dardaine avec le projet Schoralia : « Le roi lion »

- Bibliothèque intercommunale à Saint Benoit sur Loire; 5 dates sont prévues dont 1 avec le bibliobus et 1 visite sur place.

- Jeudi 13 octobre : élections des conseillers municipaux CM1 par les CM1/CM2

- jeudi 10 novembre : photographe

- un projet tir à l’arc avec Mme Calendo

- FRMJC : ateliers spécifiques « De la Terre à l’Univers »

- inscription à Ecole et Cinéma

- concert JMF

- jeudi 9 février : permis internet

- conseil Ecole Collège rencontres CM2/sixième autour d’une journée sportive et d’une lecture commune

- Inscription aux incorruptibles

**Bray-en-Val :**

 - intervenante musique : Nathalie Dardaine

- inscription à école et cinéma et cinématernelle

- Inscription aux incorruptibles

- lundi 10/10/2022 : Visite médicale des élèves de MS avec l’infirmière de la PMI

- jeudi 13/10/2022 : Visite médicale des élèves de CP avec l’infirmière du collège des Bordes

- Bibliothèque intercommunale à Bray : 5 séances

- ECOLE DEHORS : C’est une pratique qui se développe. Elle permet aux enfants de travailler les mêmes apprentissages qu’en classe mais de les vivre avec le corps ce qui permet de donner plus de sens, de développer la coopération, l’attention, la concentration.

Mesdames Glorian et Neyrolles mettent en place cette année l’école dehors une demi-journée tous les 15 jours (PS-MS : le lundi matin, CP : le lundi après-midi). Les élèves de CP ont fait quelques séances à côté du skate parc avant d’aller dans un bois route de Panfoux. Les élèves doivent avoir un équipement adapté pour ces sorties (vêtements, chaussures, gourdes, sac à dos). Au fil de séances de plus en plus d’élèves ont le matériel nécessaire.

Pour l’instant les élèves de PS-MS ont fait des séances dans la cour de l’école et vers le skate parc. Ils iront au même endroit que les CP plutôt au printemps, lorsque que les élèves auront pris l’habitude de marcher régulièrement.

Pour cette activité, les enseignantes soumettent au vote du conseil d’école l’extension du périmètre de proximité de l’école jusqu’au chemin de coutelant afin de ne pas à avoir à remplir une demande de sortie tous les 15 jours.

L’élargissement du périmètre est accepté à l’unanimité.

- vendredi 25 novembre : photographe

- piscine pour les élèves de CE1et CE2 : 12 séances sur 6 semaines du 06/02 au 30/03 et pour les élèves de GS et CP

- le projet de l’année de l’école de Bray sera le cinéma.

**11/Questions diverses :**

 Une circulaire de l’éducation nationale demande que soit présentée au conseil d’école la mise en œuvre de l’éducation à la sexualité. Pour l’école de BRAY, à ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Les thèmes choisis sont : le respect de soi et des autres et l’égalité garçon fille.

A l’école de SAINT AIGNAN cela est travaillé en EMC, EPS et sciences: estime de soi et respect des autres, égalité fille/garçon… également évoquée par la gendarmerie lors de leur intervention sur les violences et incivilités en CM.

Mme Gressette signale qu’il y aura des exercices d’évacuation incendie durant le temps de cantine et de l’accueil périscolaire.

Mme Gressette propose une réunion de la commission « vie scolaire »  le mercredi 9 novembre à 19H.

Un nettoyage de la commune est organisé par le conseil municipal enfant le samedi 19 novembre de 9H à 13H. Un flyer sera mis dans les cahiers.

Le regroupement des classes de BRAY et de SAINT AIGNAN sur un même lieu :

Mme Gressette fait part des difficultés pour la mise en place du projet liées à la période actuelle. Une nouvelle étude a été demandée, notamment pour voir s’il était possible d’utiliser la géothermie, ce qui va retarder le projet.

Un parent élu évoque l’attitude de certains parents qui n’hésitent pas à interpeller parents ou enfants à l’extérieur de l’école pour régler un souci entre enfants… Il est plus que préférable (comme dit aux réunions de rentrée) de faire confiance aux adultes présents à l’école pour gérer la situation et au besoin de venir en parler avec les enseignantes afin d’avoir des explications. Les adultes de l’école sauront informer les familles si nécessaire. Le vivre-ensemble et la bonne communication entre pairs font partie des apprentissages scolaires.

Un parent élu fait part du problème de stationnement à Saint- Aignan le long de la route au lieu d’utiliser le parking. Mme Gressette ira voir à la sortie.

Clôture du conseil à 19H30

Prochain conseil d'école : A Saint Aignan jeudi 16 mars 2023.